ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvp/15/questions/OANR5I.150E44018



15ème legislature

Question N° : 44018	De Mme Sophie Mette (Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés - Gironde)			Question écrite	
Ministère interrogé > Solidarités et santé				Ministère attributaire > Santé et prévention	
Rubrique >décorations, insignes et emblèmes		Tête d'analyse >Réactivation de la médaille de l'engagem face aux épidémies	ent	Analyse > Réactivation de la médaille de l'engagement face aux épidémies.	
Question publiée au JO le : 08/02/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)					

Texte de la question

Mme Sophie Mette interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le sujet de la réactivation de la médaille de l'engagement face aux épidémies. Le 13 mai 2020, le porte-parolat du Gouvernement annonçait que le Conseil des ministres avait décidé de la réactivation d'une médaille de l'engagement face aux épidémies, héritière de la médaille crée pour l'épidémie de choléra qui avait frappé le pays en 1884. Cette annonce avait pour objectif de récompenser des personnes dévouées qui se sont impliquées sans relâche dans la lutte contre la crise sanitaire que l'on connaît encore. Un décret était ainsi prévu. Le sujet n'a cependant pas été abordé depuis, alors que bénévoles et soignants demeurent solidement engagés dans la lutte contre la pandémie. Cette reconnaissance permettrait de mettre en avant et récompenser ces nombreux anonymes. À quand la création de cette médaille ? Elle lui demande si un calendrier peut être dressé.

1/1